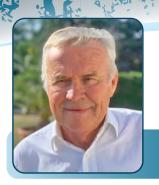
Périodique d'informations municipales Juillet 2019

te Petit Journal The Petit Jour



Editorial

L'été est bien là!

L'an dernier à la même époque, nous relations dans le petit journal de Neuvic les inondations qu'avait connues notre commune, avec ce record météo de 150 mm d'eau de pluie en 2 jours...

Cette année, pas de routes ou chemins ravinés par des torrents de boues, pas de centaines de caves inondées non plus. Cette année, c'est la chaleur de l'été qui marque la saison.

Les températures sont élevées mais il n'y a pas de phénomènes caniculaires comparables à ceux de 2003. Pas d'îlot de chaleur non plus! L'avantage de la campagne c'est que la nuit ramène la fraîcheur réparatrice.

L'été c'est aussi le temps des fêtes et des vacances. Je veux tout particulièrement féliciter toutes celles et tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de Neuvic sur Rire le 22 juin et les animations du 14 juillet, tant le marché gourmand que le feu d'artifice.

Beaucoup de chantiers en cours dans notre cité, mais la gêne occasionnée est justifiée par la bonne cause... faire ou refaire un réseau d'assainissement, ce n'est renvoyer dans la nature, que des eaux épurées de leurs polluants et conformes aux bonnes pratiques environnementales.

Enfin le chantier de la place du Chapdal devrait débuter après les vacances scolaires.

Que vous restiez à Neuvic ou que vous partiez ailleurs, je vous souhaite de bonnes vacances.

François ROUSSEL Maire de Neuvic-sur-l'Isle



De beaux arbres à Neuvic

A Neuvic, on aime les arbres et on a lancé une procédure de classement de nos arbres remarquables.



Le chêne vert de la Jaubertie

Le cyprès chauve de la route de St Séverin d'Estissac, mais aussi le chêne isolé de la prairie des Montès, ou encore le sorbier des oiseaux qui est à l'angle de la rue du Terme à Gimel, ont fait l'objet de photos et citations dans nos publications municipales.

Aujourd'hui, nous voulons franchir une nouvelle étape en protégeant nos arbres remarquables par des prescriptions particulières dans le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) - Article L160-1 du code de l'urbanisme.

Cette démarche concerne aussi bien les arbres situés en zone naturelle et forestière qu'en zone urbaine.

Si certains d'entre vous sont intéressés par cette démarche et souhaitent eux-mêmes faire classer des arbres remarquables tant dans le domaine public que dans le domaine privé, ils peuvent s'adresser à la commune de Neuvic.





Détail des feuilles et fruits du sorbier

Le sorbier de la rue du même nom

ASSAINISSEMENT

Avancement des travaux des 16ème et 17ème tranche

1. réhabilitation des réseaux :

Sur les 6 secteurs programmés un seul reste à réaliser : rue Talleyrand Perigord les travaux devant débuter sous huit jours se termineront après les congés de l'entreprise en septembre.

Le revêtement des voies détériorées par les travaux de terrassement seront refaits dans les jours à venir afin d'éviter le plus possible les nuisances (poussières etc...).

Remarque importante : malgré ces gros investissements de réhabilitation le résultat n'est pas encore suffisant, trop d'eaux parasitaires (eaux pluviales) pénètrent dans le réseau d'eaux usées, surtout par temps de fortes pluies. Il est rappelé qu'en aucun cas les eaux pluviales ne doivent être déversées dans le réseau des eaux usées.

Afin de remédier à cette situation, une campagne de contrôle des branchements individuels va être programmée. Tous les raccordements au réseau déclarés non conformes devront être mis en conformité dans les meilleurs délais par le propriétaire et à ses frais.

2. Extension du réseau sur les secteurs de la Gare et du village de la Côte

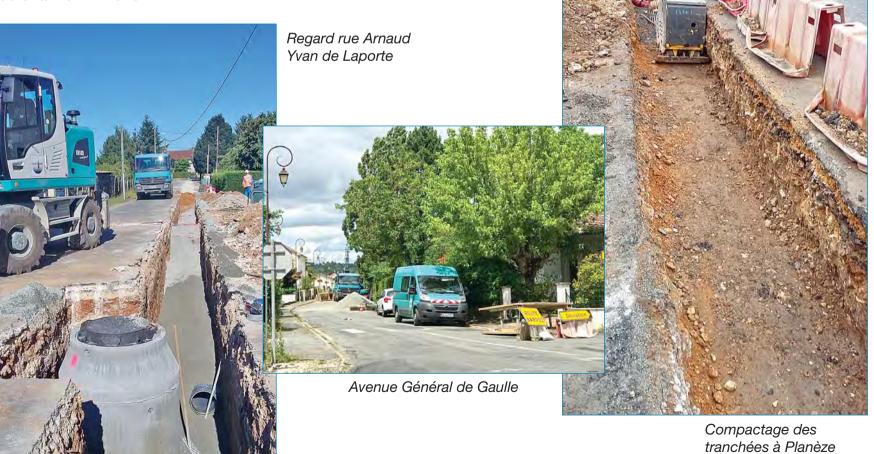
Suite à la réunion d'information du 15 juillet, le démarrage des travaux interviendra dans les jours à venir, pour une fin de chantier fin 2020.



On vous amène de l'eau potable,

vous l'usez et on vous la traite

Blindage d'une tranchée à Planèze



Déchets ménagers... des changements importants en perspective

Le 6 juin dernier, dans le centre multimédia comble, François ROUSSEL a présenté les évolutions à prévoir pour la collecte et la fiscalité des déchets ménagers.

Pour la collecte des déchets un peu partout en France se développe la collecte dite «robotisée».

Les camions bennes traditionnels avec un chauffeur et deux rippers à l'arrière sont peu à peu remplacés

par des camions où le chauffeur peut tout seul, à l'aide d'une grue soulever les colonnes poubelles (équivalent à 7 conteneurs classiques) les vider et les reposer en quelques minutes



Exemple de grutage d'une colonne enterrée

106 €

Quant à la fiscalité des déchets ménagers, elle va, elle aussi, connaître un changement important.

Jusqu'à présent, les contribuables payaient la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), non pas en fonction de la quantité des déchets déposés mais en fonction de la taille de leur maison (taxe sur foncier bâti).

TF 2018	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2017 Taux 2018	15,20% 15,20%	%	8,73% 8,73%	25,60% 25,98%	0,145%	16,16% 15,98%	14	
Adresse Base ① Cotisation Cotisation lissée ②	1224 186		1224 107	1224 318	1224	1224		809
Adresse Base ① Cotisation								
Cotisation lissée ② Cotisations 2017 2018	184 186		106 107	310 318	- 2	195 196		808
Variation	+1,09%	26	+0,94%	+2,58%	+ 16	+0,51%	%	

A l'avenir, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sera remplacée par une redevance incitative : ROMI (redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative).



Il y aura une part fixe (abonnement) et une part variable ; proportionnelle à la quantité de déchets produits...

Moins vous produirez de sacs noirs (déchets résiduels), moins vous paierez, le sac jaune reste bien sûr gratuit comme les apports en déchèterie.

Bref, il faut recycler tout ce qui peut l'être.

Interspray grandit toujours!

Il n'a sans doute échappé à personne le chantier d'extension des locaux d'Interspray.

Le système de construction industrielle a été mené à bien en un temps record.

Deux bâtiments de 3500 et 800 m² sont sortis du sol en quelques semaines ; ils sont destinés au stockage de composants et de produits finis après conditionnement.



Par ailleurs, Interspray a également mis en place une unité de prétraitement des effluents (eaux vannes) et conformément aux bonnes pratiques environnementales recycle en interne le maximum d'eau possible.

Avec 330 salariés (hors intérim) travaillant en 3/8 et 7J/7, Interspray est aujourd'hui le premier employeur de Neuvic et l'un des tous premiers de la vallée de l'Isle.

Interspray fait partie du groupe FAREVA qui emploie plus de 12 000 salariés dans le monde et ce sur plusieurs continents.

Dans les mois qui viennent en bonne intelligence et cohérence de chantier, la communauté de communes et l'entreprise vont lancer des travaux de voirie importants depuis l'avenue de Fayolle de Mellet jusqu'au rond-point d'Intermarché.

Aménagement de la place du Chapdal

Les travaux d'embellissement se poursuivent sur le centre bourg avec le réaménagement de la Place du Chapdal et la réfection des trottoirs sur l'avenue de Planèze, depuis la halle jusqu'au niveau de la rue De Fayolle de Mellet.

Ce chantier n'a pu être lancé avant l'installation des colonnes semi enterrées, c'est une question de semaines maintenant.

Cette opération d'un coût global de 430 000 \in HT, sera financée à hauteur de 40 % par subventions de l'Europe, de l'Etat et du Conseil Départemental.



Elagage des haies et branches

Surveillez vos branches!

Ils sont indispensables à l'équilibre de la vie en ville, ils décorent et embellissent nos rues. Il ne faut pas oublier nos arbres et nos haies!



Les haies vives, les arbres ou les arbustes, les lierres ou toute autre végétation plantés en bordure de voie publique ou privée peuvent être source de danger et menacer la sécurité publique, en :

- masquant la visibilité des automobilistes,
- cachant des panneaux de signalisation routière,
- gênant la libre circulation des piétons (poussette, fauteuil roulant, etc...),
- réduisant l'éclairage public,
- menaçant le réseau de distribution électrique et téléphonique (branche sur un fil ou sur un transformateur).

Aussi, dans l'esprit de la réglementation du Code général des collectivités territoriales et du Code de la voirie routière, nous vous demandons de veiller à la taille ou à l'élagage de toute végétation plantée en bordure de route afin qu'elle ne dépasse pas l'aplomb en limite du domaine public et qu'elle ne touche pas de conducteurs aériens (EDF, Télécom, éclairage public).

DYNACOM

L'étude DYNACOM (commercialité des centre-bourgs et marché de plein air) se poursuit ; rappelons que cette étude a été voulue par les élus du Pays de l'Isle et qu'elle concerne tous les commerces et marchés de plein air de son territoire.



C'est le cabinet LESTOUX qui est chargé de cette étude, plusieurs réunions ont eu lieu, un diagnostic a été rendu et des propositions sont en cours d'élaboration pour favoriser le développement des ventes de produits locaux sur les marchés et pour développer plus généralement le dynamisme de nos commerces.



Le rapport de cette étude sera rendu dans la deuxième quinzaine de septembre prochain.



Fleurissement

Sous la houlette de Michèle Le Guen, d'Arlette Bellina, mais aussi des services techniques de la commune, de nombreux habitants ont mis toute leur passion pour fleurir Neuvic et ses hameaux.



Palmarès du Concours des Maisons Fleuries 2019

Le jury du concours des maisons fleuries a visité Neuvic et ses hameaux pour admirer le fleurissement des jardins, des balcons-terrasses et des rues. Sont primés :

Jardins visibles de la rue :

M^{me} Emilie LE REUN - M. et M^{me} Roger DELAGE
M^{me} Claudine IMHOF - M. et M^{me} Pierre REBIERE
M. et M^{me} Marcel MIESZEZACK Monique BISCH
M. Gérard TRIMOULET - M. et M^{me} Renato BONASSERA
M. et M^{me} Sylvain BERTRAND - M^{me} Jacqueline GRIMAUD
M. et M^{me} Michel DUPREUILH.

Balcons - terrasses:

M. et M^{me} Alain DELUGIN - M. et M^{me} J.-Jacques PEYRUCHAUD M^{me} Jeanine BESSE - M^{me} Martine LE REUN M^{me} Nadine DOUSSAIN - M. et M^{me} Alain MAGNE M. et M^{me} André GUILLON - M et M^{me} Claude BIGAULT M. et M^{me} Jean-Luc DUMONTEUIL - M. et M^{me} François LE REUN M^{me} Edith GUICHARD - M. et M^{me} Raymond FAUCHER

Voies publiques :

M. et Mme Claude FOULARD - Mme Claudine RASPIENGEAS

40 ans d'amitié franco-anglaise

C'est en mai 1979 que l'acte de jumelage a été signé entre les communes de Neuvic et cinq villages des Testbourne Parishes (les paroisses du Testbourne) en Angleterre : Whitchurch, Overton, Barton Stacey, Laverstoke et Wonston, dans le comté du Hampshire.

Ce rapprochement faisait suite à quatre années d'échanges scolaires organisés par les professeurs Lindie Curtis-Quick et Jacqueline Delamarche, entre 1975 et 1979. Maintenant à la retraite, ces deux enseignantes sont toujours très actives et fidèles aux échanges entre ces deux pays, tout comme l'ancien maire anglais et premier signataire du jumelage Roy Smith, ou encore Jocelyn Sharpe, qui a participé aux échanges scolaires comme élève en 1975.

Une longue amitié, ininterrompue depuis 40 ans, pour laquelle la commune a souhaité marquer le coup en inaugurant une stèle dans le jardin du centre multimédia mercredi 8 mai, en compagnie des deux actuelles présidentes du jumelage, Marie-Jo Nicot pour Neuvic et Beth Shearing pour Testbourne Parishies.



La stèle a été inaugurée par Marie-Jo Nicot, François Roussel, Jacqueline Delamarche, Beth Shearing et Roy Smith (de gauche à droite).



TRI LANTA

Le collège Henri Bretin s'est brillamment distingué à l'occasion du TRI LANTA. Par analogie à KOH LANTA, 20 classes de 6ème de Dordogne s'affrontent sur des thèmes en relation avec l'environnement et les déchets. Des jeux, des photos, des puzzles et un pic-nic zéro déchet permettent de voir quels sont les meilleurs élèves en matière de connaissances sur le tri, le recyclage, le compostage , bref tout ce qui permet de réduire la quantité de déchets déposés dans le sac noir et au contraire donner une deuxième vie à des tas d'autres déchets que l'on met dans le sac jaune, ou que l'on amène en déchèterie.

A l'issue des épreuves, les 3 classes de Neuvic se retrouvent sur le podium ; la première place et deux font 3ème ex-aequo.

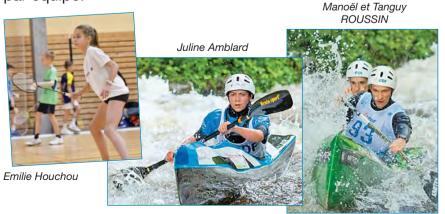


Réunis au centre multimédia, en présence de M^{me} Le Hir, principale du collège et M. Lemouland, professeur dédié aux problèmes de déchets et environnement, M. Roussel, maire de Neuvic a très chaleureusement félicité les élèves de 6ème et leur a promis d'être lui-même leur accompagnateur pour la visite des installations du SMD3 au retour des grandes vacances.

Les sportifs à l'honneur



Le maire François Roussel avait de nouveau tenu à honorer les clubs sportifs de la commune et à remercier les bénévoles qui œuvrent pour faire briller leurs différentes disciplines, notamment le rugby qui verra l'équipe évoluer en Honneur l'année prochaine, et le canoë kayak qui a vu Manoël et Tanguy ROUSSIN devenir champions d'Europe par équipe.



RUGBY Union Saint-Astier-Neuvic

La cinquième année d'existence de l'USAN section Rugby (Union Saint Astier/Neuvic) aura été celle de toutes les satisfactions possibles et imaginables pour cette saison sportive 2018/2019.

En effet, nos deux équipes seniors engagées dans le championnat Nouvelle Aquitaine division Promotion Honneur terminent chacune à la première place de leur poule.

Ce résultat est synonyme de montée directe à l'échelon supérieur : les deux équipes évolueront donc en division HONNEUR la saison prochaine. En championnat de la ligue nos deux équipes ont encore brillé puisqu'elles échouent de peu aux portes de la finale.

Viendra ensuite l'épopée des phases finales du championnat de France où la presse écrite régionale et nationale, diffuseront largement les exploits de nos «petits verts blancs et noirs» qui réussiront à se hisser au niveau des meilleurs clubs français en atteignant les quarts de finale.





Nous n'oublierons pas d'associer à cette formidable saison l'école de rugby qui elle aussi se place parmi les meilleurs clubs du département. Merci à Jérôme et toute son équipe pour le travail et le temps consacré à notre association.

Vive le sport dans nos deux villages, vive le Rugby, longue vie à l'USAN.

> Les Coprésidents Gilles et Charly ROTROU



Tribune Libre de | La fin de l'été, l'Opposition

Déjà le dernier petit journal de la mandature! Nous avons eu plaisir à travailler au mieux des intérêts communaux.

Le conseil municipal s'est réuni trois fois au cours de ce premier semestre.

Le groupe de l'opposition est représenté par F.LAHONTA à la commission des finances et F.CHASSIN à la commission qui étudie les subventions aux associations.

Par ailleurs, nous vous rappelons que nous restons à votre disposition pour toute demande ou information.

I Orientations budgétaires :

Nous nous sommes abstenus lors du vote du budget principal parce que les projets d'investissement sont financés par la vente de biens communaux. Le niveau d'investissement est certes en augmentation pour un montant de 1 700 000€ avec la prévision de la rénovation de place du CHAPDAL et la réfection des terrains de tennis principalement. Nous aurions préféré d'autres choix en invitant nos concitoyens à s'exprimer.

Nous avons voté pour une non augmentation des taux d'imposition.

Il Délibérations:

Nous avons évidemment approuvé le renouvellement de la convention avec l'association d'insertion RICOCHETS pour l'entretien des espaces verts de la commune. Cette association dont le rôle dans la solidarité nous paraît important bénéficie aussi d'une convention avec la communauté des communes CCIVS.

Nous avons voté contre le transfert de compétence de l'assainissement vers la communauté de communes dans l'attente des résultats des études menées par l' Agence Technique Départementale.

Nous nous sommes opposés à la proposition de recomposition du conseil communautaire. Certains villages perdent des représentants et l'équilibre communautaire n'est plus assuré entre les bourgs-centre et eux. Pourquoi dénoncer maintenant la charte signée par tous les maires qui permettait une répartition satisfaisante? Un territoire n'est pas l'addition de communes plus ou moins grandes mais bien l'expression géographique d'un bassin de vie qui s'appuie sur un projet global. Il faut aussi rappeler que la loi oblige aux regroupements.

> Tout le groupe vous souhaite d'excellentes vacances d'été et reste à votre disposition.

Marie-Claude SIMON, Marie REMAUD, Anthony GOREAU, Frédéric CHASSIN, François LAHONTA

avec Bernard Le Coq

Le reconnaissez-vous?

Oui c'est bien Bernard LE COQ qui a tourné à Neuvic "La Fin de l'été" et qui a fait une pause avec nos "stars" de la mairie.



Le Colonel Nicot quitte la Dordogne

Malgré un séjour court en Dordogne (2 ans), le Colonel Nicot était unanimement apprécié tant par ses hommes que par la population et les élus en particulier.

Lors de son pot de départ à la préfecture, un petit groupe de Neuvicois était là,



Le Colonel avec Monsieur le Prefet

Le Colonel avec famille et amis de Neuvic

M. et Mme Nicot (les parents), très honorablement connus et estimés ici à Neuvic, et très impliqués dans le monde associatif étaient bien sûr présents à cette cérémonie.

Ils ont souhaité bonne chance à leur fils pour sa nouvelle affectation avec une mission très sensible d'entrée : la préparation du G7 à Biarritz au mois d'août.

Franc succès pour NEUVIC sur RIRE 2019

Franc succès, le beau temps et la fête étaient au rendez-vous



Médaille de la famille pour Simone MATIGNON Médaille d'honneur de la ville de Neuvic pour Pierre et Simone MATIGNON

Décidément très à l'honneur dans le petit journal de Neuvic, M. et M^{me} MATIGNON ont été distingués par la médaille de la famille et par leur carrière sportive, en particulier 50 ans de bénévolat pour le basket.

